

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE  
**OBSERVATION D'OBJET VOLANT NON-IDENTIFIÉ faite le dimanche 24 avril 1983 à 22 H 20 en agglomération de FRELAND (68)**

**TEMOINS : - Lieutenant-Colonel**

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **Mdl-Chefs, Officiers de Police Judiciaire**

VU L'(ES) ARTICLE(S) **16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale,**  
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE  
CE JOUR, **26 avril 1983 à 14 heures,** nous agrenons que le Lieutenant-Colonel  
....., a aperçu le dimanche 24 avril 1983 à 22 heures 20 dans le ciel de FRELAND au-dessus de la montagne, un phénomène aérien non-identifié. Après vérification de la véracité de notre information, nous ouvrons une enquête.

**/ ENQUÊTE /**

---Le même jour à 19 heures 15 à leur domicile, nous procédons successivement à l'audition de M. .... et de son épouse, témoins des faits (**PIÈCES N° 5 et 6**)

---Des photographies des lieux ont été prises depuis les deux points d'observation (**PIÈCE N° 3**) et un plan de situation a été établi (**PIÈCE N° 2**). Nous joignons également à la procédure une reproduction des dessins de l'objet observé par les témoins à l'oeil nu et à l'aide de jumelles et effectués par l'épouse de M. .... : **PIÈCE N° 4.**

**LES FAITS :** Le dimanche 24 avril 1983 à 22 heures 20 très précises, à la fin du film de TF 1, sortant de son pavillon pour prendre l'air, M. .... a son attention attirée par un objet lumineux un peu plus gros qu'une balle de tennis dans le ciel étoilé sans nuage dans une direction sensiblement nord-ouest depuis le palier de la porte d'entrée de sa maison où il se trouve. L'objet paraît statique avec une légère oscillation. Il est sensiblement sphérique avec une lumière enveloppante très vive de couleur plutôt blanche que jaune. M. .... appelle alors son épouse qui fait la même observation à l'oeil nu, puis à l'aide de jumelles 12 x 50 qu'elle est allée chercher. L'objet descend alors subitement en trois paliers en changeant d'aspect pour disparaître derrière un rideau d'arbres sur la crête de la montagne, sans reparaitre malgré une attente de plusieurs minutes. Aucun bruit ne s'est fait entendre. L'observation de l'objet aux jumelles fait apparaître une sphère plus haute que large avec des circonvolutions ou veinures très brillantes ayant l'allure d'une cervelle selon le témoin.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

- **Sur les lieux de l'observation :** observation effectuée depuis le rue de Giro-goutte à FRELAND (68) en direction nord-ouest, sensiblement dans l'axe du lieu-dit "Faurupt" sur le territoire de la commune du BONHOMME (68), au dessus du massif montagneux (voir carte U.T.M. 1/50000 - quadrillage 32 U / LU dont extrait joint)

<b>DESTINATAIRES</b>	<input type="checkbox"/> 1 M. le Procureur de la République à .....	DATE DE CLOTURE LE .....	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/> 1 M. le Préfet, Commissaire de la République du Haut-Rhin .....		
	<input type="checkbox"/> 1 M. le Général, commandant la 6ème RA (Grpt) .....	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET
	<input type="checkbox"/> 2 M. le Ministre des Armées, Direction Générale du Recrutement et de l'Emploi - Section Opérations .....		

Mentionnons qu'aucun éclairage public n'existe dans la rue de Girogoutte à FRELAND, lieu de l'observation. Aucune méprise de la part des témoins n'a pu être faite d'une part, avec la lune montante et non-encore pleine le soir des faits, lune se trouvant à ce moment-là au-dessus de l'habitation des témoins, et d'autre part avec VENUS bien visible à cette époque, étoile moins grosse et moins brillante que l'objet observé (position de VENUS donnée par l'Observatoire de STRASBOURG la nuit en question : 75° du sud vers l'ouest).

---Mentionnons également d'après les dires des témoins que M. possède une bonne vue oculaire après correction (port de verres correcteurs après opération de la cataracte) comme son épouse dont la vue sans correction est particulièrement bonne de nuit.

- sur le phénomène observé : (renseignements donnés par M. enquêteur de la revue spécialisée "Lumières dans la nuit")

Le grossueur de l'O.V.N.I. au comparateur donne les numéros 9 - 10 pour le témoin (1° d'arc) et 8 - 9 pour son épouse (50' d'arc), en estimant que la lune soit d'une grosseur à ce moment-là de 15 au comparateur (1°30' d'arc). En ce qui concerne la couleur bleue observée à la base de l'objet au moment de sa descente en paliers, en son point le plus dense, il ressort qu'il s'agit du bleu 286 U (approximativement) du manuel pantone de Letraset.

- sur les conditions météorologiques du moment : (renseignements fournis par la station de l'aéroport BALM-MULHOUSE) :

vent est/sud-est 3 nœuds - visibilité 50 kms - cirrus 2/8ème (7500 m altitude environ) - 70 % d'humidité - pression barométrique 976,8 millibars - température 10°C.

- sur le trafic aérien :

Aucun trafic aérien n'existait du côté de la base aérienne de l'Armée de l'Air de MEYENHEIM (68) ce soir-là (station radar fermée), base située à 30 kms environ à vol d'oiseau du lieu d'observation. Trois vols étaient annoncés à l'aéroport de BALM-MULHOUSE en provenance de LYON (22H14 heure locale), de PARIS 22H33 heure locale) et STRASBOURG (22H43 heure locale). Notons également qu'aucun couloir aérien n'existe à proximité des lieux de l'observation.

---OOOO---

---Nous mentionnons par ailleurs que les témoins sont honorablement connus et que leur bonne foi ne peut être mise en doute.

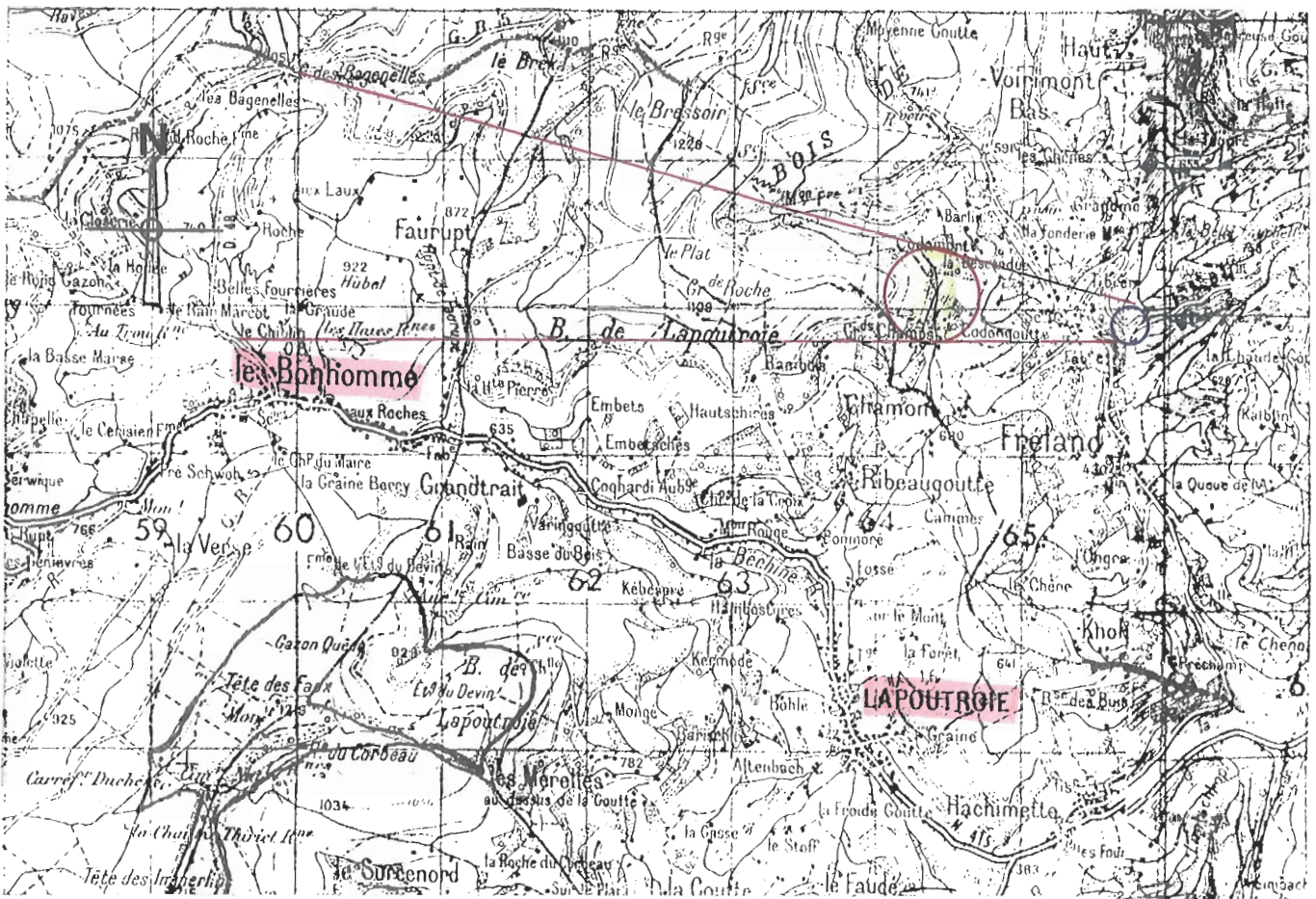
Fait et clos à

, le 31.5.1983

Les enquêteurs :




# PLAN DE SITUATION

(Carte U.T.M. échelle 1/50000)



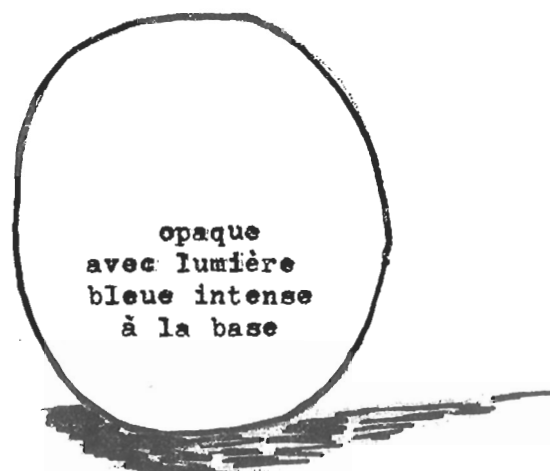
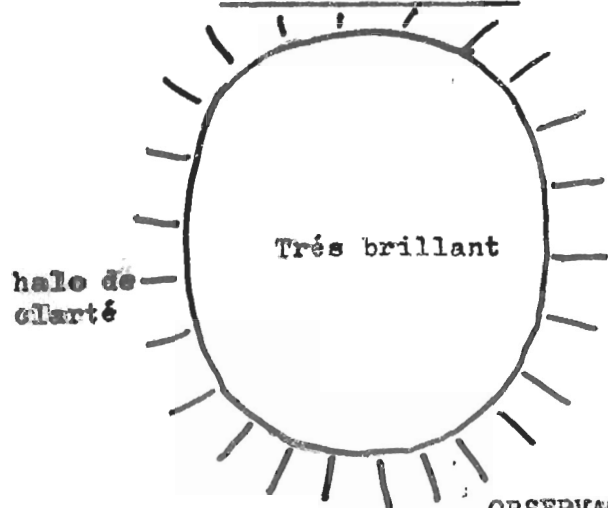
## LEGENDE :

(ligne de quadrillage de la carte : 32 U / 10)

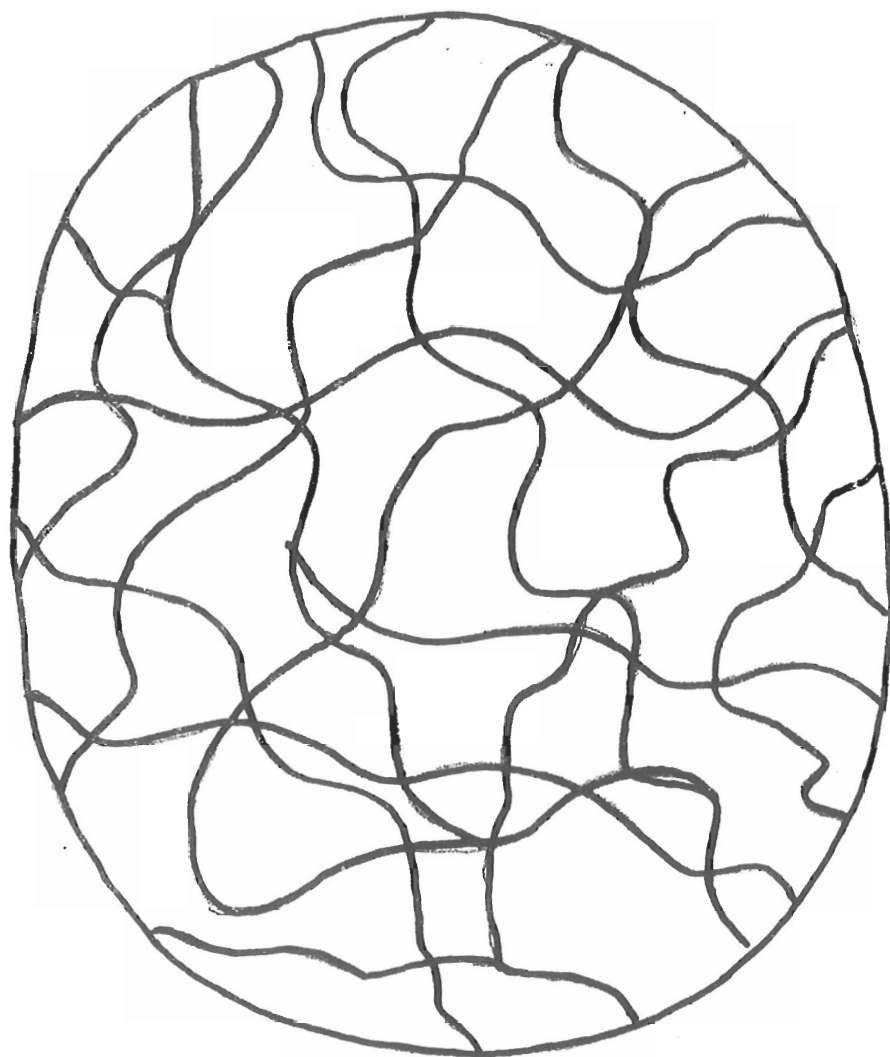
-  : point d'observation
-  : ligne d'observation du témoin
-  : angle approximatif d'observation.

POSITION STATIQUE

DESCENTE EN PALIERS



OBSERVATION A L'OEIL NU



OBSERVATION A L'AIDE DE JUMELLES 12 x 50

sphère plus haute que large avec des  
circonvolutions très brillantes :  
"ALLURE D'UNE CERVELLE"

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



GLICHE N° 1 :

Vue, prise de jour, depuis le premier point d'observation (palier de la porte d'entrée de l'habitation des témoins) : le point rouge rapporté sur la photographie matérialise le phénomène observé.



GLICHE N° 2 :

Autre vue des lieux de l'observation prise depuis le sur bordant la rue sur lequel l'un des témoins a pris appui pour observer sans bouger le phénomène à l'aide de jumelles.

BRIGADE

X

TEMOIN

5

, vingt six avril mil neuf cent quatre vingt trois, à dix neuf heures quinze, à son domicile, - - - - - Mdl-Chefs, Officiers de Police Judiciaire 16 à 19 et 75 - - - - -

, Lieutenant-Colonel,

n é le 21 avril 1929

, qui déclare : - - - - -

""---Le dimanche 24 avril 1983 à 22 heures 20 très précisément, à la fin du film de TF 1, sortant de mon pavillon pour prendre l'air, mon attention fut attirée par un objet lumineux un peu plus gros qu'une balle de tennis dans le ciel étoilé sans nuage dans une direction sensiblement nord-ouest à partir de mon point d'observation qui est le palier de ma porte d'entrée principale. L'objet en question paraissait statique avec une légère oscillation comme un hélicoptère faisant un point fixe en équilibre imparfait. L'objet était sensiblement sphérique avec une lumière enveloppante très vive de couleur plutôt blanche que jaune, un peu comme certains éclairages publics actuels. Du seuil de la maison, lorsque je plaçais le poteau téléphonique dans la même direction entre moi et l'objet, ce dernier était masqué entièrement par l'épaisseur de ce poteau. Aucun bruit ne se faisait entendre. La nuit était calme et il devait faire aux alentours de 10 °C. L'observation de l'objet en position statique a duré environ dix minutes. Après cela, il a commencé par descendre verticalement par accoups ou par paliers successifs en trois fois, et ce derrière le rideau d'arbres visible de la maison en plein jour, au premier plan. Au cours de la descente cet halo lumineux s'est élargi horizontalement de part et d'autre de cette forme sphérique derrière le rideau d'arbres qui faisait écran entre l'objet et moi-même. Ce mouvement vertical a duré deux ou trois minutes peut-être. Puis tout s'est éteint. Je suis resté quelques minutes à observer un éventuel retour de cette lumière, sans résultat. Je suis alors rentré à la maison. J'ajoute qu'en début d'observation, j'ai appelé mon épouse qui a également observé le phénomène à œil nu et à la jumelle à grossissement 12X50. Le phénomène aérien observé n'avait aucune caractéristique d'un objet volant connu. Cependant, je ne suis pas un spécialiste de l'observation aérienne ou astronomique. Je précise encore que ce soir-là, la lune était pratiquement à la verticale du pavillon. En fond de ciel un certain nombre d'étoiles brillaient. Je peux situer la position de l'objet juste au-dessus du point où s'entrecoupent les deux lignes de crête visibles de jour sur une surface plane depuis mon point d'observation initial, à savoir donc le palier de ma porte d'entrée de pavillon. Je n'ai également détecté aucune odeur particulière. Je n'ai absolument pas remarqué de clignotement ou de variation d'intensité au niveau de l'objet observé. Je ne vois rien d'autre à ajouter. ---Le 26 avril 1983 à 20 heures 20, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. La personne entendue

Les enquêteurs

BRIGADE

T E M O I N

6

, vingt six avril mil neuf cent quatre vingt trois à vingt heures trente, à son domicile, ..... Mdl-Chefs, Officiers de police judiciaire, ..... 16 à 19 et 75 .....

épouse enseignante, ..... née le 17.12.1945 .....

, qui déclare : .....

""---Je confirme la déclaration faite par mon époux en ce qui concerne l'observation faite à l'oeil nu. Cependant, je tiens à apporter des précisions supplémentaires en ce qui concerne l'observation que j'ai personnellement faite à l'aide de jumelles de grossissement 12X50. Je précise également que j'ai une excellente vue nocturne. ....

S.I. : Les contours de l'objet vus à la jumelle étaient plus nettement dessinés. Cet objet était sensiblement sphérique mais légèrement plus haut que large. La luminescence était moindre qu'à l'oeil nu, d'un brillant plus blanc que celui des étoiles. Ce qui m'a le plus frappé dans cette observation de l'objet en position statique, c'est le fait que la surface visible se présentait de la même façon que la cervelle d'un animal avec ses veinures beaucoup plus brillantes et sans régularité ou symétrie quelconque. L'objet était entièrement entouré d'un halo lumineux. Au moment où cet objet s'est déplacé verticalement de haut en bas, il n'y a plus eu de halo lumineux mais un halo nébuleux avec une source lumineuse d'un bleu électrique comme un arc de soudure à la base gauche de l'objet vu depuis mon point d'observation, s'estompant progressivement vers la droite et toujours à sa base. Je n'ai plus vu les veinures entre deux paliers de descente, l'objet était opaque. Dès qu'il se stabilisait, les veinures réapparaissaient. C'est tout ce que je peux vous apporter comme précision. ....

---Je vous confie un dessin de l'objet vu à l'oeil nu et à la jumelle, tel qu'il est resté dans ma mémoire. Je n'ai jamais rien vu de semblable. ....

---Le 26 avril 1983 à 21 heures, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

Les enquêteurs :